

Le Conseil d'État interpellé après la mise à mort d'un cerf

Scandalisés, des citoyens et des associations réclament des explications après le tir de ce jeune animal, qui s'était égaré vendredi passé dans le cimetière de Châtelaine.

Chloé Dethurens

Publié aujourd'hui à 06h36



Le WWF ainsi qu'une députée vont interpellier le Conseil d'État sur cet épisode inédit.

CHARLES GARCIA

L'abattage d'un jeune cerf égaré dans les allées du cimetière de Châtelaine, il y a une semaine, a généré beaucoup d'émotion mais surtout de l'incompréhension à Genève. Aujourd'hui, plusieurs habitants de la rive droite du Rhône assurent que l'animal vivait dans ce secteur proche du lieu où il a été tué. Comme eux, certaines associations demandent des réponses: le WWF ainsi qu'une députée vont interpellier le Conseil d'État sur cet épisode inédit. Au-delà de ce cas particulier, les spécialistes s'inquiètent de la pression humaine sur la faune locale, très forte depuis le début de la pandémie.

Vendredi dernier, gardes-faune, pompiers et police ont été mobilisés pour sauver un daguet (jeune cerf) perdu dans le cimetière de Châtelaine. Après cinq heures de traque, trois tentatives infructueuses d'endormir la bête à l'aide de fléchettes sédatives, la direction du service des gardes-faune prend la décision de le tirer, alors que la nuit tombe et que les conditions de son suivi se compliquent. Une première à Genève, où l'on a en revanche déjà abattu d'autres animaux blessés, comme des pigeons et des renards.

Le WWF consterné

La manœuvre n'a pas manqué de susciter indignation et interrogations. Plusieurs habitants de la rive droite du Rhône, non loin du cimetière (où se situent les campagnes Cayla et Masset), assurent que le daguet abattu vivait dans ce vaste secteur de prairie et de haies arborées, l'un des derniers non densifiés en Ville de Genève, et qu'il aurait pu y être reconduit. «Nous savons qu'une famille de cerfs vit dans cette zone. Nous l'avons tous vue à de multiples reprises», affirme Théa Masset-Zolliker, riveraine. Nous sommes atterrés.» Un voisin confirme: «Bien sûr qu'il y a du gibier à Saint-Jean! Si le daguet venait de Versoix, de Satigny ou de France, quelqu'un l'aurait vu durant son voyage. Tout cela est scandaleux. Si cet animal n'avait pas été aussi stressé, il aurait pu être ramené en forêt.» Le dessinateur Zep, qui vit lui aussi dans la région, confirme avoir vu plusieurs fois des biches dans son jardin. Comme ses voisins, il regrette le geste des gardes-faune.

Le WWF Genève se pose également des questions. Consternée par l'issue fatale du sauvetage, l'association va interpellier le Conseil d'État dans les prochains jours. Ses responsables s'interrogent sur la procédure déployée par le gouvernement «afin de maîtriser, endormir et déplacer l'animal, qui s'est avérée finalement totalement inadéquate». L'association demande des éclaircissements sur les éléments qui ont amené à cette prise de décision, sur les spécialistes qui étaient présents le jour J, mais aussi sur la formation des gardes de l'environnement face à ce type d'événements.

*«Tirer cet animal l'année où le Conseil d'État engage son plan d'action pour la biodiversité est un non-sens total»
Christina Meissner, députée*

La députée Christina Meissner, vice-présidente du Bioparc et membre de la Commission consultative de la diversité biologique, demande elle aussi des explications. À ses yeux, le signal est catastrophique: «Tirer cet animal l'année où le Conseil d'État engage son plan d'action pour la biodiversité est un non-sens total», dit-elle dans une question écrite adressée au gouvernement. Elle interroge: pourquoi ne pas avoir utilisé la technique de «panneautage» (où l'on attrape l'animal dans un coin avec des tentures), ne pas l'avoir reconduit dans la nature en l'escortant par la police? Et l'élue de donner les exemples de Bâle (où une pétition a permis de sauver les chevreuils d'un cimetière) et des Grisons (où une harde entière a été reconduite en forêt). «Il est temps de questionner le rôle des gardes de l'environnement en milieu urbain», estime l'élue.

Capture trop risquée

Mais leur chef, Yves Bourguignon, est catégorique: le tir était la seule solution possible. Capturer l'ongulé ou le laisser passer la nuit au cimetière aurait été trop risqué, pour l'animal comme pour la population et les forces engagées, expliquait-il à chaud le jour de l'événement. Quid d'un panneautage? Il aurait été «impossible à mettre en place de manière raisonnable au cimetière de Châtelaine». Et pourquoi ne pas escorter la bête? «Cette solution a été écartée, vu la distance à parcourir pour éventuellement le renvoyer dans la forêt. La logistique à mettre en place pour réaliser l'opération aurait été complètement disproportionnée.»

Pourtant, à en croire les riverains, la zone d'habitat du cerf était toute proche... Le service indique qu'il n'était pas en possession de cette information. «Il faut aussi rappeler que beaucoup de personnes confondent les chevreuils et les cerfs, note Yves Bourguignon. Les chevreuils sont très présents le long du Rhône.»

Effrayé par une fête?

Le daguet aurait-il été délogé de cet écrin de verdure? Des riverains sont certains qu'il a été effrayé par des utilisateurs du chemin pédestre longeant le Rhône. «Les gens qui hurlent sur le sentier dans la journée ou la nuit ont très certainement dérangé la faune qui du coup se réfugie où elle peut», racontent des habitants qui ont vue sur la forêt et qui apercevaient régulièrement l'ongulé lors de ses balades. «Nous voyons vraiment un lien entre le bruit et la présence de cet animal apeuré dans le cimetière. Il a très certainement fui toutes les nuisances que nous observons aussi.»

Infolecteur

Pour Alice Gasparini, présidente de l'association Rhônature, la raison est claire: «Le jour même de la fuite du cerf, une fête sauvage était en préparation au bord du fleuve. Ces rave parties sont un véritable fléau pour la nature environnante.» La responsable va plus loin: «Ce cerf qui se retrouve en Ville, c'est la pointe de l'iceberg. Il y a un problème global de sécurité dans ce secteur des berges du Rhône, qui abrite un biotope. On retrouve des chaises et des caddies dans l'eau, des débris, des nids sont utilisés pour faire du feu. Nous avons créé un groupe de travail avec l'État et la Ville pour régulariser la situation.»

Infolecteur

*«L'état de la biodiversité, de la faune et la flore, se dégrade et notre survie dépend de la nature.»
Isaline Probst Schär, responsable Nature et Territoire*

La pression humaine sur ce secteur préservé est aussi constatée par l'association Pro Natura. «Ce phénomène est exacerbé sur tout le canton depuis le début de la pandémie, reconnaît Isaline Probst Schär, responsable Nature et Territoire. C'est une grande préoccupation. Les ONG ont interpellé le Canton pour trouver des solutions, car l'état de la biodiversité, de la faune et de la flore, se dégrade et notre survie dépend de la nature.» Le chef des gardes-faune confirme: «C'est particulièrement frappant pendant cette année Covid: les citoyens sont restreints dans leurs déplacements et profitent plus de la campagne.» La responsable de Pro Natura pourajoute: «Nous devons mieux la protéger, sensibiliser et offrir des espaces publics de qualité à la population pour qu'elle puisse se détendre et se rencontrer sans impacter la nature.»

Une harde établie à Versoix

Les cerfs sont présents sur plusieurs secteurs du canton, mais la seule population établie de manière permanente se situe à Versoix. Difficile d'évaluer précisément le nombre d'individus présents sur sol genevois, mais leur densité est «très élevée», selon le service des gardes-faune. Certains sont mobiles, se déplacent entre Genève et le Jura, d'autres sont plus sédentaires.

Leur population a régulièrement progressé ces dernières années, notamment dans les Bois de Versoix, où l'on compte entre 30 et 40 animaux en permanence et jusqu'à 80 pendant l'hiver, indique Yves Bourguignon, chef du secteur des gardes de l'environnement. Il précise que ce nombre «pose quelques soucis

pour la forêt et certaines cultures. Des accidents routiers surviennent aussi occasionnellement. Ils n'ont pas entraîné de blessures graves pour les usagers de la route, jusqu'à présent.» En 2020, six bêtes sont décédées suite à un accident de la route. À noter que «certains photographes n'hésitent pas à déranger les animaux pour tenter la belle photo et les gardes observent des déplacements journaliers de la harde qui n'auraient pas lieu sans ledit dérangement.»

Il n'y a pour l'heure pas eu de tirs de régulation de cerfs à Genève, canton sans chasse. De telles mesures peuvent être «autorisées officiellement en dernier ressort, lorsqu'une espèce entraîne des dégâts problématiques et que ses effectifs sont florissants».